

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 31 mars 2026

Le trente et un mars deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le vingt cinq mars deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
absents :

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés :

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Maryse LEFEVRE

N°2026037 - Objet : DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les pouvoirs des délégués communaux au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD expirent avec ceux du Conseil Municipal.

Il y a lieu de procéder à l'élection de nouveaux délégués.

Le Conseil Municipal, après vote,

DESIGNE aux conditions de majorité définies à l'article L2163-6 du Code des Collectivités Territoriales :

Délégués au CA de l'EHPAD :

- HAMEL Claude, Maire
- BARBEDETTE Christelle, Adjointe
- MOREL Marielle, Conseillère

Adoptée à l'unanimité des membres présents

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le secrétaire de séance,

**Fait et délibéré le 31 mars 2026
Pour extrait conforme,
HAMEL Claude, Maire**

